

répète, personne ne sait où sont situées les frayères de ces harengs, mais nous savons que si la pêche y est tolérée, nous ne pourrions plus obtenir ce petit poisson.

Nous en avons vu un exemple lorsque, il y a quelques années, les bancs de l'île de Grand Manan, où les poissons viennent frayer, étaient protégés parfois même par des navires de guerre britanniques. Finalement, certains pêcheurs trop âpres au gain ont envahi ces bancs. Quelques années ont suffi pour qu'on n'y parle plus de pêche au hareng. Nous savons donc d'expérience que faute de protéger les bancs et les poissons à l'époque du frai, cette industrie est appelée à disparaître.

Le petit hareng est utile non seulement en ce qu'il alimente les conserveries, mais encore les autres poissons. Avec lui disparaît en même temps la nourriture de ses congénères plus gros. On voit donc que la pêche au hareng retentit sur toutes les autres pêcheries. Il est donc indispensable de la protéger. Nous ne voulons pas que cette industrie ait à souffrir sur la côte atlantique, comme elle a eu à souffrir en Colombie-Britannique parce qu'on n'avait pas pris à temps les mesures qui s'imposaient. Il y a, là-bas, plusieurs usines superflues, dont plusieurs étaient subventionnées par le gouvernement fédéral. A mon avis, le ministère des Pêcheries devrait faire une enquête sur toutes les usines de réduction établies dans les provinces atlantiques, en vue de leur fermeture éventuelle; car un grand nombre d'entre elles ne sont pas rentables.

Naturellement, les provinces tiennent à se procurer tous les fonds disponibles, et si le gouvernement fédéral est prêt à leur fournir de l'aide, elles en profiteront certainement. Toutefois, cette question devrait faire l'objet d'une étude, et le ministère des Pêcheries devrait avoir son mot à dire au sujet des subventions accordées aux usines de réduction par le ministère de l'Industrie. Il est très important de protéger l'industrie du hareng.

Il y a quelques années, j'ai parlé de l'industrie des mollusques et exposé à grands traits ce qu'il faudrait faire, à mon avis, pour la protéger. Rien ne fut fait, toutefois, et le ministère continue sa vieille routine. L'an passé, la dernière conserverie de mollusques de ma circonscription a été démolie. Le peu de considération donnée aux opinions des gens de la localité en est la cause. Nous ne voulons pas que la même chose arrive à l'industrie du hareng, à l'industrie du petit hareng surtout qui emploie beaucoup de gens. Nous n'aurons pas de petits poissons si tous les harengs matures disparaissent et si les frayères demeurent sans protection.

[M. McLean.]

• (4.40 p.m.)

M. Peters: Comme le préopinant, je voulais dire un mot sur les crédits supplémentaires, mais à la suite de l'accord, je n'ai pu le faire. Cependant, je voudrais soulever le problème des prix de l'essence et celui de la répartition du gaz et du pétrole à travers les pays.

M. Forrestall: Combien de discours allez-vous encore nous faire?

M. Peters: J'en ferai encore un tout à l'heure, si j'entends de telles remarques.

M. Forrestall: Combien de fois avez-vous pris la parole au cours des deux dernières semaines?

M. le vice-président adjoint: A l'ordre.

M. Peters: Si le député junior d'Halifax veut faire un discours, qu'il prenne la parole. Sinon, qu'il s'en aille fumer une cigarette, ou bien qu'il reste tranquille sur son siège, auquel cas il sera bien plus apprécié que lorsqu'il prend la parole.

Le ministre de l'Industrie, naguère responsable de l'Office national de l'énergie et de l'énergie en général, se souviendra d'un certain nombre d'accusations et de contre-accusations au sujet de l'établissement du prix de l'essence, surtout de l'essence importée. Je me suis particulièrement intéressé à une enquête menée, il y a environ deux ans, par la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du Commerce au sujet de l'établissement des prix du gaz et du pétrole dans le Nord de l'Ontario. Il n'y a pas que dans cette Chambre que l'affaire ait été soulevée en plusieurs occasions, mais aussi à l'Assemblée législative de l'Ontario. En général, on semble d'avis qu'elle relève surtout du gouvernement fédéral, du nouveau ministère de la Consommation, je suppose. En outre, soit dit en passant, elle se rattache au problème soulevé par le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) au sujet du lait et d'autres denrées.

Le problème est assez simple à énoncer, monsieur le président. Il s'agit du prix de l'essence, que je considère injuste dans le Nord ontarien. Il concerne également toutes les régions autres que les secteurs métropolitains où les détaillants semblent s'entendre pour majorer le prix de l'essence. Ils ne peuvent y profiter des achats en vrac comme leurs compétiteurs des autres secteurs.

La Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce a fait enquête sur la cause de la guerre des prix de l'essence à Toronto, guerre menée par les stations-service de la Texaco Canada Limited de M. Edmunds et Wilky's Sales and Service Ltd. La société accordait une prime de soutien du